



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 69 - Aide d'urgence pour les victimes de la famine au Soudan du Sud, au Nigéria, en Somalie et au Yémen

Aide d'urgence pour les victimes de la famine au Soudan du Sud, au Nigéria, en Somalie et au Yémen

Rapporteur : Mme l'Adjointe JOLY

Les Nations Unies ont lancé une alerte pour quatre pays menacés de catastrophe humanitaire provoquée par des conflits armés et une grave sécheresse qui touche toute l'Afrique de l'Est.

Le Centre de crise et de soutien et la Mission pour l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international mettent en place le **Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO)** afin de financer le projet de **Première Urgence Internationale** en matière de santé, de nutrition et de sécurité alimentaire dans le comté d'Aweil North.

L'objectif principal est la **réduction de la malnutrition aiguë des populations déplacées et des communautés hôtes dans le comté**. Première Urgence Internationale fournira un traitement de la malnutrition aiguë aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes et allaitantes et établira un réseau de relais communautaires pour appuyer les activités de nutrition et d'ANJE (alimentation des nourrissons et jeunes enfants).

Ainsi, dans chaque communauté cible, un réseau de volontaires communautaires nutritionnels sera soutenu. Cela permettra un dépistage actif, la prévention des abandons par un suivi et des visites à domicile après une absence, la promotion de la santé à travers des conseils individuels et des sessions collectives avec les groupes de soutien des mères.

Les collectivités françaises ont été fortement sollicitées afin de venir en aide aux victimes de la famine.

Le service des Relations Internationales propose une contribution de la Ville de Besançon à ce fonds à hauteur de 1 000 €.

En cas d'accord, la somme sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.005023 CS 00290.

Proposition

Le Conseil Municipal est donc invité à se prononcer sur une contribution exceptionnelle de 1 000 € de la Ville de Besançon au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. MOUGIN (2) n'a pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53
Contre : 0
Abstention : 0



Préfecture du Doubs
Reçu le 03 JUL. 2017
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.

